

## Second concours de l'ENS de Lyon - Session 2014

### Rapport sur l'épreuve orale de projet personnel

**Durée :** 45 minutes (15 à 20 minutes d'exposé, 25 minutes de questions)

**Coefficient :** 6, pour un total concours de 25

#### **Membres de jury :**

Belén Albela (Chimie), Anne Benoit (Informatique), Nicolas Garnier (Physique), Christine Miège et Déborah Prévôt (Biologie), Ramla Abdellatif (Mathématiques), Gérard Vidal (Géologie).

---

#### Rappel de l'objectif de l'épreuve :

Sur un thème choisi par le candidat, démontrer une capacité à mettre en place un raisonnement scientifique utilisant des données bibliographiques ou des résultats d'expériences.

#### Appréciations générales sur les candidats :

Cette année, le niveau des candidats a parcouru toute la gamme entre très bon et mauvais. En moyenne, le niveau s'est révélé plutôt satisfaisant.

#### Remarques sur les rapports écrits :

Cette année la qualité des rapports écrits était plutôt meilleure que l'année précédente. Aucun rapport n'était vraiment indigent et la plupart présentaient la réflexion scientifique attendue par le jury. Le jury rappelle la nécessité de clairement distinguer dans le travail (expériences, algorithmes, démonstrations), ce qui est du fait du candidat de ce qui a été repris. Cela n'empêche pas d'utiliser des résultats ou des figures présentées par d'autres auteurs, à condition de clairement citer les sources utilisées.

Concernant la bibliographie, le jury souhaiterait préciser qu'elle ne peut se réduire à une liste d'adresses de sites web.

#### Remarques sur les exposés :

Le jury rappelle que l'épreuve se déroule de la façon suivante : 15 à 20min d'exposé permettant la présentation du travail (en choisissant éventuellement de bien développer une partie du travail plutôt que de survoler tout ce qui a été mentionné dans le rapport écrit) avec utilisation possible du tableau, d'un rétroprojecteur et/ou d'un vidéo-projecteur, puis 25 à 30min de questions partant de l'exposé mais pouvant s'élargir ensuite à l'ensemble de la (des) discipline(s).

L'auditoire est composé d'un membre du jury appartenant à la discipline à laquelle s'intéresse le rapport, et d'un autre membre non spécialiste mais susceptible de comprendre le sujet. Il est donc inutile de repartir d'un niveau trop basique lors de l'exposé, qui doit être d'un niveau au moins équivalent à celui du rapport.

Le jury souligne l'importance de bien préparer l'exposé pour synthétiser le message à faire passer dans le temps imparti, sans faire non plus un exposé trop court : il s'agit d'exploiter au mieux le temps alloué. Pour des disciplines comme la biologie et la chimie, l'utilisation d'un support de présentation est vivement recommandée.

Il est apprécié que le candidat fasse ressortir sa touche personnelle dans le projet (critique du travail, de la démarche, proposition de perspectives, de réflexions personnelles...) témoignant de son investissement dans le projet présenté, de sa maîtrise du sujet, de son recul et de l'existence d'une réflexion personnelle. L'exposé oral ne saurait se limiter à une description livresque de connaissances que l'on peut trouver dans un manuel général de la discipline.